

Françoise Wuilmart

Un conservatoire pour l'art de la traduction

Depuis 1990, Bruxelles est doté d'un lieu de formation post-universitaire à la traduction littéraire. Placé sous l'égide de l'ISTI (Institut supérieur de traducteurs et interprètes de la Communauté française de Belgique), le Centre européen de traduction littéraire (CETL) est animé par sa fondatrice, notre consœur Françoise Wuilmart, qui expose ici la genèse de sa démarche et le fonctionnement du Centre.

Tout a commencé le jour où un éditeur aux abois me confia la relecture d'une traduction suspecte. L'examen de la première page suffit à me convaincre que l'inquiétude du pauvre homme était fondée... Le roman était déjà entièrement traduit, le premier à-valor versé, mais le texte français dont j'avais à faire la critique était un involontaire vade-mecum des erreurs à ne pas commettre dans la traduction d'un texte littéraire ! Je savais que le cas n'était pas unique : il arrive souvent que des éditeurs moins consciencieux mettent des traductions « ratées » sur le marché, contribuant ainsi à ce que j'aime appeler « le massacre de la culture du voisin ».

La traduction de textes juridiques ou scientifiques est toujours confiée à des « spécialistes », car la faute ici pourrait être lourde de conséquences ; ces spécialistes ont été formés, leurs noms sont connus des bureaux de traduction. Dans le domaine littéraire, en revanche, force est de constater que la qualité du travail de transposition est laissée au petit bonheur : est-ce à dire que la traduction littéraire est une non-spécialité, et le fait qu'elle n'ait pas d'application pratique suffit-il à justifier le manque de conscience professionnelle tant des « demandeurs » que des « preneurs » ? Car à côté des quelques spécialistes qui ont fait leurs preuves et se sont fait un nom,

il y a la foule des amateurs qui se lancent dans l'aventure, tête baissée et yeux fermés. Une voix, aussi belle soit-elle, doit être travaillée pour passer la rampe ; une certaine discipline et des exercices s'imposent pour qu'une main puisse courir avec virtuosité sur le clavier. De la même manière, le don de l'écriture, en l'occurrence de la réécriture, reste impuissant sans l'acquisition des techniques et des outils qui lui permettent de passer à l'action. Par ailleurs, l'enjeu est aujourd'hui de taille : en effet, dans le cadre de cette Europe culturelle dont l'enfantement est si pénible, la traduction littéraire est incontestablement appelée à jouer un rôle essentiel de médiateur : le respect de l'altérité et la « fidélité » à l'original ont acquis une portée presque diplomatique.

Partant de ces considérations, il m'avait semblé impératif de songer à la formation du traducteur littéraire : celui-ci peut certes toujours se former seul et sur le tas, mais pourquoi ne pas raccourcir et alléger le long processus souvent pénible et frustrant de l'autoformation solitaire, en dégagant une voie plus méthodique et plus systématique ?

Je décidai donc de tenter l'expérience. L'idée lancée et diffusée par les médias rencontra aussitôt un accueil inespéré, et en 1990, le *Centre européen de traduction littéraire* ouvrait ses portes à quelque 60 candidats ; il s'agissait, pour la plupart, de traducteurs de métier, de philologues et d'enseignants, auxquels venaient s'ajouter d'autres amoureux inattendus de la transposition fidèle : un docteur en médecine, un physicien, un archéologue.

Un « conservatoire » plutôt qu'une université

Étant donné la haute spécificité de la matière à enseigner, une formule originale s'imposait. Partant du principe que la traduction littéraire, qui est aussi un art, ne peut s'enseigner de la même manière qu'une science exacte, le CETL se veut un conservatoire. Privilégiant la pratique, il confie aux professionnels les plus chevronnés le soin de communiquer leur savoir-faire. L'échange de points de vue s'opère dans le creuset convivial du « séminaire » (pour les traductions que l'enseignant a déjà publiées) ou de « l'atelier » (pour les traductions en chantier).

Ces séances pratiques sont préparées par des cours d'encadrement conçus dans l'optique spécifique de la traduction littéraire (linguistique contrastive, analyse textuelle, critique de la traduction).

Enfin, étant donné l'importance de la maîtrise de la langue maternelle dans cette discipline, la formation est complétée par des ateliers d'écriture en langue française (*rewriting* et stimulation à la créativité).

Un « vivier » pour les éditeurs

Axé sur la pratique mais aussi soucieux de professionnalisme et désireux de remédier au manque évident de filières et de créneaux dans ce domaine, le C.E.T.L. se veut par ailleurs un lieu de contacts et d'échanges avec tous ceux, éditeurs ou instances culturelles diverses, qui sont en quête de bons traducteurs ; il est donc aussi une sorte de vivier où l'on peut puiser de réels talents, sélectionnés au départ et formés ensuite par des praticiens reconnus et renommés. Le travail de fin d'études, qui est une traduction commentée, est apprécié par un jury composé de traducteurs et de représentants de maisons d'édition.

Calendrier, contenu des cours

Les cours, qui s'adressent en principe à des personnes professionnellement actives, se donnent à raison d'une soirée par semaine et le samedi. Le cycle complet comprend deux semestres (chaque année de janvier à juin, les examens ayant lieu en automne).

Dans un premier temps, l'enseignement vise à dégager les règles de base et à inculquer les techniques fondamentales de la traduction littéraire. Il vise ensuite à sensibiliser l'étudiant à la spécificité des divers genres littéraires (théâtre, poésie, science-fiction, littérature enfantine, etc.) mais aborde également le vaste domaine des sciences humaines (philosophie, sociologie, histoire, etc.)

Un cours *ex cathedra* intitulé « *Scène et marché littéraires actuels* » permet de familiariser l'étudiant avec la littérature contemporaine de la culture de départ et avec les auteurs méritant d'être traduits ou retraduits. À tout cela s'ajoutent enfin des séances facultatives de tutorat, sortes de leçons particulières donnant à l'étudiant l'occasion de se perfectionner grâce à des exercices personnalisés.

Le CETL est une structure extrêmement souple qui offre les deux formules suivantes :

a) le français est la langue d'arrivée : à ce jour, les langues de départ sont l'allemand, l'anglais, le catalan, l'espagnol, l'italien, le néerlandais, le portugais et le russe. Toute autre langue de départ peut être envisagée et de nouvelles sections créées, à condition que 7 candidats au moins se montrent intéressés.

b) le français est la langue de départ : à ce jour, les langues d'arrivée sont l'allemand et l'espagnol, mais d'autres sections peuvent également être

créées. Dans ce cas les séminaires sont concentrés à raison de quatre ou cinq en un week-end par mois (du vendredi soir au dimanche soir).

Examens

Un examen de passage est organisé à la fin du premier semestre, permettant l'accès en seconde année. À la fin du second semestre, l'étudiant est soumis à un nouvel examen qu'il doit réussir avec fruit pour accéder à la rédaction de son mémoire de fin d'études (une traduction accompagnée de commentaires). Les traductions (aussi bien de l'examen que du travail de fin d'études) sont soumises à l'appréciation de 4 correcteurs au moins (écrivains, traducteurs, professeurs de français, lecteurs de maisons d'édition).

Conditions d'admission

Les cours sont accessibles aux détenteurs d'un diplôme de licence en philologie, en langues et linguistique ou en traduction. Les candidats n'ayant pas les titres requis doivent passer un test d'admission. Il est prévu un nombre maximum de 15 étudiants par classe. Les droits d'inscription s'élèvent à 25 000 FB par an.

En 1994, le CETL entamera sa cinquième année. L'expérience semble donc concluante. Le nombre des personnes désireuses de suivre cette formation augmente chaque année ; les candidats viennent parfois de loin : du Luxembourg, de Paris, de Provence... ! Ce qui les attire au CETL, c'est l'accent qui y est mis sur la pratique, et aussi le contact régulier et convivial avec les professionnels. Les animateurs de séminaires eux-mêmes, habitués à travailler en solitaires, apprécient les longs débats avec les étudiants et il n'est pas rare qu'ils ramènent dans leurs bagages des optiques ou des solutions auxquelles ils n'avaient pas songé dans un premier temps.

Il va de soi que l'immense laboratoire que constitue le CETL est un lieu de choix pour la recherche descriptive et/ou fondamentale. Dans un proche avenir, une cellule de recherche y sera d'ailleurs créée, permettant à ce centre de formation et d'échanges d'ajouter un fleuron à ses jeunes armoiries, puisqu'il mariera alors l'amour de l'art et du réalisme professionnel à celui de la science.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à :
 Françoise Wuilmart
 29, Tuinbouwlaan
 1700 Dilbeek - Belgique
 Tél. : +32 2 569 68 12